

NOTE D'INFORMATION DDETSPP

INFLUENZA AVIAIRE 24/03/2022

Depuis cet automne, la France est à nouveau confrontée à une épizootie d'IAHP qui a commencé dans le Sud-Ouest, qui s'est également installée depuis le début d'année dans les pays de Loire Atlantique.

Le nombre de foyer français avoisine les 1000 foyers : <https://agriculture.gouv.fr/influenza-aviaire-la-situation-en-france>

NB : depuis ce début de semaine, le département du LOT a confirmé 5 foyers dans les élevages de palmipèdes. Les assainissements par abattage interviennent dans la continuité des confirmations par les laboratoires (24 à 48 h entre confirmation et abattage)

Des zones réglementées avec contrôle et restrictions de mouvement de volailles sont en place **et vont très probablement impacter dans les prochains jours le sud du département (canton de MERCOEUR).**

En outre, nous enregistrons de facto des suspicions en Corrèze **et une suspicion forte est en cours d'analyse dans cette zone sud.** Si elle se confirmait, nous aurions un premier foyer d'IAHP en cette fin de semaine.

Dans ce contexte, il est indispensable

- de solliciter vos vétérinaires sanitaires pour leur faire connaître toute suspicion (élevage et basse cours) ;
- d'être très vigilant sur les mesures de biosécurité dans vos pratiques